

Novembre 2000 N° 10



La Poudrière
Tableau de R Mayer
(collection Mme S Maurel)

L'histoire de l'Ecole évolue en fonction des nombreuses lois promulguées depuis la Révolution qui donnent ou enlèvent la primauté à l'Eglise Catholique pour l'organisation et le contrôle de l'instruction. Ainsi avant 1888 existent à Marseille 4 sortes d'écoles : publiques laïques (41), publiques congréganistes (13), libres laïques (7), libres congréganistes (41). La ville possède 8 écoles en toute propriété, en loue 17.

Ecoles à Endoume

Garçons. L'école obligatoire naît de la Révolution et son contrôle est confié à l'Eglise par la Restauration. La Monarchie de Juillet rétablit les Frères en 1818 et oblige les communes à pourvoir à l'enseignement primaire. Suite à cette loi, la première école de garçons d'Endoume est créée par les Frères des Ecoles Chrétiennes en 1820, place de la Croix (place St Eugène). Les congréganistes la gèrent jusqu'aux lois Jules Ferry de laïcisation du personnel des écoles laïques tenues par des congréganistes et la nomination d'un directeur laïque, J B Lapierre, en 1888.

Le 48 rue Charras (~130), école libre laïque est dirigée en 1888 par Louis Mercier, instituteur libre, et en 1900 par les Frères, puis devient un temps annexe de l'école Vallon des Auffes.

Les écoles libres s'ouvrent facilement : il suffit d'en faire la demande, accompagnée d'un certificat de moralité : Victor Sarrobert en 1865 chemin d'Endoume après la Croix, Mr Savajol en 1894 rue du Vallon des Auffes 26, Astic Auguste en 1903 Bd Bensa 8.

Filles et salles d'asile. Bien que les lois Falloux de 1850 fassent obligation aux communes de plus de 800 habitants d'entretenir une école primaire de filles, cet enseignement est négligé.

En 1853, l'école libre catholique extra-muros à Endoume 316 (~364) tenue par les religieuses du St Nom de Jésus et de Marie reçoit 48 élèves. En 1860, les sœurs de St Charles créent une école congréganiste pour 295 élèves au 258(~288) rue d'Endoume complétée par une salle d'asile en 1868. (écoles laïcisées en 1900 et transférées au Bd M Thomas en 1906).

Au début du XX^e siècle de nombreuses petites écoles privées se créent sur toute la colline, à durée de vie variable (de 1 à 50 ans).

Ecoles au vallon de l'Oriol

Garçons. la 1^o école est ouverte (angle impasse de l'Avenir) par un normalien en 1866 ; elle restera la seule école desservant le Vallon et le Plateau, un projet d'école libre dans les locaux paroissiaux du 113 bd Bompard n'aboutissant pas.

Filles et classe enfantine. Une école publique créée en 1865, est tenue par les sœurs de St Charles au bas de la rue de l'Ecole. Remplacées en 1887 par des institutrices titulaires, elles ouvrent une école privée dans des locaux proches. L'école du Plateau est ouverte par Mlle Escoffier en 1906 ; la classe enfantine y reçoit filles et garçons.

Une seule petite école privée est répertoriée en 1903 au vallon : villa La Chaumière, dirigée par Mme Alessandrini (directrice en 1888 de l'école laïque privée, 47 rue de la Colline).

Ecole de garçons à Endoume, près de la Croix.

Une école est créée en 1820, tenue par les Frères des Ecoles Chrésiennes, dite Ecole d'Endoume, sans autres pr cisions.

En 1860, on trouve au budget de la ville, un devis estimatif des travaux   ex cuter pour la construction d'un b timent destin    une  cole dirig e par les Fr res des Ecoles Chr tiennes dans la propri t  que la ville vient d'acheter au sieur Gras, situ e quartier d'Endoume.

En 1865, elle est dirig e par Gely, (fr re S vilien).

En 1868, le directeur chr tien est Mr Nicolas, aid  par 3 adjoints :

- Mr Toesca (fr re Sinice)
- Mr Allemand (fr re Simplides)
- Mr Jouquet (fr re Basilisse)

L' cole couvre un secteur de 9719 habitants (y compris St Lambert). Le local de 320m² est propri t  communale. L' cole est class e 13 /24.

370  l ves sont r partis dans 4 classes. Un cours d'adulte (40  l ves gratuits) est dispens  par Mr Nicolas aid  par un adjoint, du 1/10 au 30/6, selon la loi sur l'organisation de l'Enseignement primaire de 1886.

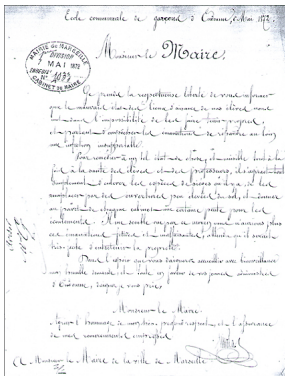
Art.8 - Il peut  tre cr e des classes primaires pour adultes ou pour apprentis ayant satisfait aux obligations des lois du 19 mai 1874 et 28 mars 1882. Il ne peut  tre re u dans ces classes d' l ves des deux sexes. Ces cours publics et gratuits d'adultes ou d'apprentis pourront recevoir une subvention de l'Etat. L'ouverture d'un cours priv  est soumise aux conditions exig es pour l'ouverture d'une  cole priv e.

Art 37 - Tout instituteur qui veut ouvrir une  cole priv e doit pr alablement d clarer son intention au maire de la commune et lui d signer un local.(le maire peut faire opposition   l'ouverture).

Art 38 - Les m mes d clarations sont   adresser au pr fet, au procureur de la R publique et   l'inspecteur d'acad mie (avec dipl mes et C V)

On notera pour la petite histoire que Dominique Piazza, (n  le 31 mai 1860), est all    cette  cole des fr res dans son enfance. Le futur pr sident-fondateur de la Soci t  des

Excursionnistes Marseillais et génial inventeur de la carte postale illustrée habitait à l'angle de la rue Nicolaïs et de la rue Ste Eugénie. Comme tous les élèves, il surnommait les frères "les papillons noirs", une partie de leur vêtement flottant toujours au vent.



Une note de la commission municipale est accrochée à la lettre de M Nicolas : *"La commission a été péniblement surprise à la lecture de la lettre par laquelle le directeur de l'école d'Endoume appartenant à la congrégation des Ignorantins,*

(surnom moqueur donné aux frères des écoles chrétiennes au XVIII^e et XIX^e siècle) réclame les réparations de son école. Elle a voulu qu'une phrase prise pour ainsi dire au hasard vous indiquât les injures faites à la grammaire et à l'orthographe par un maître chargé d'enseigner ces branches de l'enseignement aux enfants qui lui sont confiés"

. Les erreurs relevées sont marquées d'une petite croix sur la lettre. L'architecte en chef de la ville autorise les travaux pour un montant de 470 frs. La construction d'un préau est approuvée par le conseil municipal du 28 mars 1896.

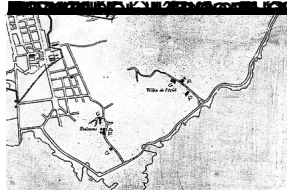
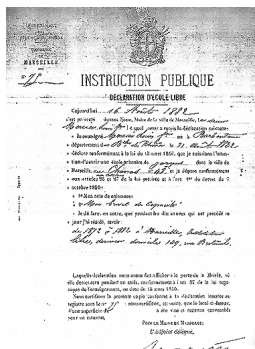
En 1870 l'école d'Endoume comprend deux parties bien distinctes : le logement personnel des maîtres et les salles de classe. Ces dernières sont convenablement installées dans un bâtiment neuf. Il n'en est pas de même pour le logement du personnel que les instituteurs ne peuvent plus habiter ; un rapport a été demandé à l'architecte de la ville. L'exécution du projet de reconstruction auquel s'est arrêté Mr Espérandieu en exigerait une dépense de 20500 F. En attendant qu'il soit mis à exécution, la ville a loué à proximité de l'école une maison pour le logement des frères.



Jean Baptiste de la Salle crée les Frères des Ecoles Chrétiennes en 1680. Dans leurs écoles les Frères

Ouverture d'une école privée

Le 14 octobre 1842, Antoine Arnoult, instituteur privé, né le 4 avril 1820, muni du Brevet Élémentaire, déclare vouloir ouvrir une école avec 40 élèves à Endoume. Cette école signalée "naissante" en 1849, reçoit 25 élèves ; l'instituteur y pratique **la méthode d'enseignement simultané** (exigée pour le brevet de capacité du second degré au début du 19^e siècle) : la classe est divisée en **petits groupes** s'apprenant chacun son tour la lecture, l'écriture et les premières opérations sur les chiffres, sous la direction du maître ou d'un élève plus expérimenté.



Il faut nous rappeler une défaite.



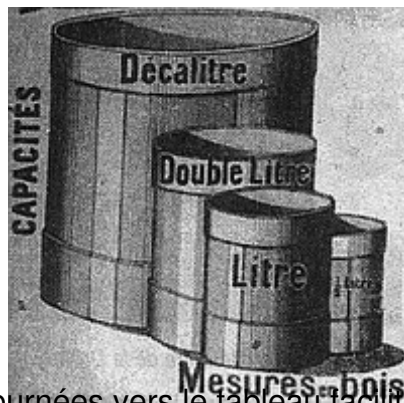
LE TONNELIER. — Pour rendre plus flexibles les douves qu'il veut recourber et assembler, le tonnelier allume dessous un feu de copeaux. Ensuite il les entoure de cercles en bois ou en fer.



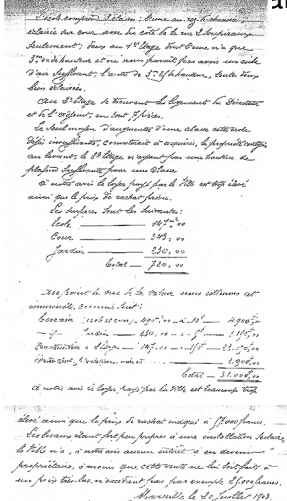
L'opium. — C'est le nom vulgaire de certains pavots cultivés pour leurs graines. Le pavot renferme une substance vénéneuse, l'opium, mais ses graines en sont totalement dépourvues, et ce sont elles qui fournissent l'huile d'olive, peut-être la meilleure après l'huile d'olive.

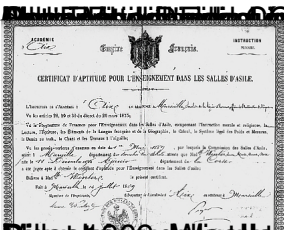
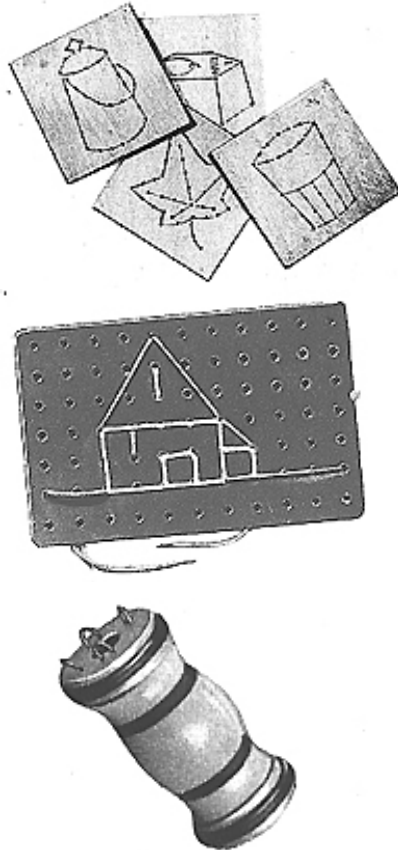
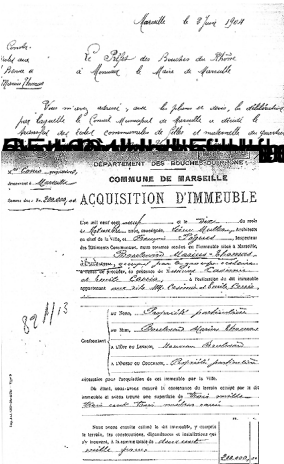


Pour apprendre les volumes, les capacités et les poids, la classe dispose de tableaux muraux

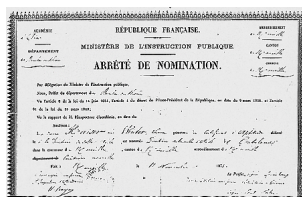


Les tables désormais tournées vers le tableau facilitent l'apprentissage.





Directrice de l'école d'asile cert. Cat. Bastille 14 pour l'enseignement des salles d'asile le 14



Document mis à disposition de la Bibliothèque de la Ville de Paris par la Ville de Paris. Ce document est mis à disposition de la Bibliothèque de la Ville de Paris par la Ville de Paris. Ce document est mis à disposition de la Bibliothèque de la Ville de Paris par la Ville de Paris.